CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102433** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 59 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ALENCON 00303 93 61

Siret : 392 559 738 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 3121920

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 290725/90

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 290725/90

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : GOUIN PEINTURE

PARC D'ACTIVITES DES GAILLONS
61400 SAINT-HILAIRE-LE-CHATEL

Téléphone : 02 33 25 23 05 **Fax :**

Portable : 06 73 73 23 06

Responsabilité légale :
GOUIN CELINE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@gouinpeinture.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 939 057 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	14	05/03/2026
6212	Revêtements textiles en lés	14	09/04/2026
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		05/03/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/06/2026 09:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.